

problème d'orientation...

Par **nems**, le 10/12/2005 à 12:04

bonjour a tous!!! je vais passer mon bac cette année, et je voudrais m'orienter ds le droit international, et plus précisément ds le droit franco-allemand. mon problème est le suivant: je ne sais absolument pas ds quelle branche du droit m'orienter!!! image not found or type unknown pouvez vs me donner quelques informations ou conseils pr m'aider!!! merci!!!

Par **Yann**, le 10/12/2005 à 14:05

Je déplace le sujet en orientation. Je pense qu'il sera plus à sa place.

Pour répondre à ta question, ça va dépendre de pas mal de choses te concernant. Et je crois qu'il est encore un peu tôt pour toi. La première année est générale de toute façon, c'est là que tu pourras te décider sur pas mal de choses selon tes goûts. Que tu préfères le public ou le privé de toute façon il y aura des possibilités de t'orienter vers les relations franco-allemandes. A Nancy par exemple le magistère est une possibilité, mais Jeeecy t'en parlera mieux que moi quant il sera là.

Par **Laurent**, le 10/12/2005 à 15:20

A Metz aussi on est très bien placé pour le droit Franco-Allemand, il y a une licence spéciale franco-Allemand et après tu as un master droit des affaires transfrontières (avec des places pour partir étudier un semestre en Allemagne, Belgique, à Chicago...)

Mais Yann à raison tu as encore le temps de t'intéresser à la question ;) image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le 10/12/2005 à 16:18

si le droit franco-allemand t'intéresse alors il y a plusieurs possibilités

- le cursus normal puis se spécialiser en droit allemand (et partir en Allemagne en Erasmus)
- les formations franco-allemandes comme le magister de Paris II (je crois ou alors c'est Paris I) car il y a un partenariat entre Paris et Cologne

tu fais les 2èmes années a Cologne et les 2 suivantes a Paris
tu ne fais que les cours principaux (pas les options, c'est assez dur mais au final tu as un double diplôme genial)

-tu fais le cursus normal et tu rajoutes un magistere (pour le franco-allemand il faut aller a celui de Strasbourg) mais les magisteres commencent seulement a partir de la 3ème année de droit

bref tu as raison de poser tes questions maintenant au vu des possibilites qui te sont offertes

Jeeecy

Par **nems**, le **13/12/2005** à **14:23**

merci a tous pr les infos!!! ms comme je suis pas simple, je vais vous corser l'histoire...ou la simplifier je ne sais pas... Image not found or type unknown en fait, pr etre franche, je n'ai pas envie d'étudier en France, ça peut

paraître débile, ms je sature Image not found or type unknown j'ai envie de partir depuis longtps et j'attend le bac comme la clé du paradis!!! en ce moment je cherche des infos pr étudier en Allemagne directement, à Freiburg (j'ai des contacts la bas, dc possibilité de vivre la bas un petit bout de

tps...) on peut prendre erasmus juste après le bac??? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **13/12/2005** à **17:28**

si tu veux faire ta fac la-bas, il te faut passer le diplome qui certifie ton niveau d'allemand (au Goethe Institut c'est le ZOP, en Allemagne c'est le DSA je crois)

et apres tu pourras t'inscrire si tu as ce diplome

Erasmus n'a pas ete cree dans cette optique

Erasmus permet juste d'aller etudier un ou deux semestres a l'etranger pendant ses etudes...

Par **Pisistrate**, le **13/12/2005** à **23:09**

"Ne pas mettre la charrue avant les boeufs"

Ce n'est pas un adage juridique, mais je pense qu'il te sera plus utile que bien des renseignements en droit.

Tu dis vouloir t'orienter en droit international... mais l'année prochaine, tu seras en "droit" tout court, il ne faut pas l'oublier! L'orientation en droit international, ce sera au plus tôt en Master 1 soit à Bac + 4! Je pense que tu as encore beaucoup de temps devant toi pour y penser... et ta première année de droit te permettra d'avoir de nouveaux éléments de réflexion.

Par ailleurs, vouloir étudier en Allemagne peut-être une très bonne idée si tu as un solide projet derrière. Ce qui ne semble pas être le cas, puisque tu dis vouloir partir car certaines choses ici te saoulent... Le droit est une discipline qui est avant tout nationale, donc si tu étudies le droit en Allemagne, en principe c'est pour travailler plus tard en Allemagne. Si tu envisages de travailler essentiellement en France (par exemple si tu es fonctionnaire), mieux vaut faire des études de droit en France.

:!:

Dans tous les cas, bon courage pour ton bac et ton orientation 

Par **sanremo34**, le **20/12/2005** à **11:05**

[quote="Pisistrate":1eh3ibmt][b:1eh3ibmt]"Ne pas mettre la charrue avant les boeufs"

Ce n'est pas un adage juridique, mais je pense qu'il te sera plus utile que bien des renseignements en droit.

Tu dis vouloir t'orienter en droit international... mais l'année prochaine, tu seras en "droit" tout court, il ne faut pas l'oublier!

Je pense que tu as encore beaucoup de temps devant toi pour y penser... et ta première année de droit te permettra d'avoir de nouveaux éléments de réflexion.

Par ailleurs, vouloir étudier en Allemagne peut-être une très bonne idée si tu as un solide projet derrière.

:!:

Dans tous les cas, bon courage pour ton bac et ton orientation 

[/b:1eh3ibmt][/quote:1eh3ibmt]

A tout point de vue, je cautionne le raisonnement de Pisistrate et même si nous n'avons pas toujours été d'accord sur différents points de vue tout au long du forum, là, je dis chapeau bas car en effet l'essentiel et le plus important est dit.

:wink:



Par **Choupachoups**, le **01/02/2007** à **00:10**

si tu veux étudier en Allemagne et malgré tout rester très proche de la France, faire du droit

français et du droit allemand, je te conseil de te renseigner auprès de la UNIVERSITÄT DES SAARLANDES à Saarbruck! Il y a un "deug" franco-allemand pendant deux ans, après je crois c'est au choix: continuer en Allemagne ou continuer en France

Par **Katharina**, le **23/02/2007** à **08:14**

en plus je ne sais pas si tu as un niveau d'allemand excellent qui va bien plus loin que le niveau qu'on a acquis au lycée, parce que tous les termes juridiques en allemand ça va pas être de la rigolade ; une espagnole a voulu faire ça dans ma classe, sachant que beaucoup de mots espagnols ressemblent au français elle n'a pas pu s'adapter aux nombreux termes juridiques, quand on arrive en première année c'est un vocabulaire nouveau même pour notre propre langue, alors il vaudrait peut être mieux attendre un peu, surtout si c'est pour partir juste parce que la france te saoule et pas parce que l'Allemagne serait une véritable vocation